

Projet de regroupement de 8 D.S.L., du Village de Le Goulet et de la Ville de Shippagan

« *BÂTISSONS NOTRE COMMUNAUTÉ D'AVENIR* »

Sommaire de l'évaluation initiale du projet de regroupement

Mot de la Présidente

En tant que responsable du projet « *Bâtissons notre communauté d'avenir* », je suis fière de vous partager le travail que nous avons accompli à ce jour. Le projet de regroupement de huit D.S.L., du Village de Le Goulet et de la Ville de Shippagan nous permettra de mener une étude de faisabilité pour la création d'une nouvelle municipalité.

Je tiens personnellement à remercier les D.S.L. et les municipalités sollicitées pour l'intérêt partagé face à ce projet de regroupement. Je tiens aussi à souligner le travail des deux comités (travail et élargi) pour l'engagement et leur disponibilité. Je m'en voudrais de passer sous silence le support offert par nos représentants du ministère de l'environnement et des gouvernements locaux.

Un projet de cette envergure est d'une très grande importance afin d'assurer notre développement environnemental, économique et communautaire. Il est donc impératif pour nous, au nom de nos communautés acadiennes, d'entamer ce processus. Cette démarche se veut démocratique, afin qu'ensemble nous puissions décider de notre sort. De là, cela nous permettra de continuer à travailler et à bâtir notre communauté d'avenir.

Odette Robichaud

Présidente

Comité consultatif du D.S.L. Inkerman Centre

1. MISE EN SITUATION

C'est en mai 2011 que le comité consultatif du District des Services Locaux (D.S.L.) d'Inkerman Centre a lancé une invitation aux représentants des D.S.L. de Baie du Petit-Pokemouche, de Chiasson-Savoy, de Haut-Shippagan, de Paroisse de Shippagan (partie incluant Pointe-Brûlée) et de Pointe-Sauvage, afin de leur parler d'un projet de regroupement. Cette nouvelle approche fut bien accueillie par cet auditoire. Il a été convenu d'entreprendre la démarche avec les représentants de la gouvernance locale pour élire les comités consultatifs respectifs afin d'assurer une représentativité juste et équitable.

En septembre 2011, le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux a convoqué séparément les cinq D.S.L. visés. Le but de la rencontre était de tenter d'élire des comités consultatifs afin d'assurer une bonne représentativité. Les nouveaux comités consultatifs ont donc été élus à l'exception du D.S.L. de Pointe-Sauvage. Le choix de ce dernier D.S.L. a été de ne pas participer de façon active à ce projet. En cette même période, les municipalités de Le Goulet et de Shippagan ont été convoquées à une rencontre afin de discuter avec les D.S.L. avoisinants. Il était important de connaître leurs intérêts particuliers à vouloir se greffer à un tel projet. Après discussion avec leurs conseils municipaux respectifs, ces deux municipalités nous ont confirmé leurs intérêts à vouloir participer dans notre projet rassembleur. Par la suite, d'autres rencontres ont suivi afin de discuter du mode de fonctionnement pour entamer l'évaluation initiale de la création d'une *nouvelle municipalité*. Un comité élargi ainsi qu'un comité de travail ont donc été créés en décembre 2011. Le comité de travail pilotera donc le dossier du projet de regroupement.

En avril 2012, nous avons lancé la même invitation aux comités consultatifs des D.S.L. d'Évangéline, de Landry Office, de Maltempec et de Pokemouche. Le but de la rencontre était de leur présenter notre projet. Nous désirions aussi connaître leur position face à ce projet menant à l'étude de faisabilité. Les comités consultatifs des D.S.L. de Landry Office et de Pokemouche ont décidé de faire partie de notre projet. Tous les D.S.L., ainsi que les municipalités impliquées, nous ont présentés une lettre témoignant d'une proposition votée en comité ou en conseil. Cette lettre atteste officiellement de leur engagement face à ce projet qui mènera à une étude de faisabilité pour la réalisation d'une nouvelle municipalité. Cette démarche démocratique et inclusive nous permettra de développer les données nécessaires, avec les chiffres à l'appui, afin de déterminer ensemble, si un tel regroupement est réalisable. Elle viendra par le fait même nous doter d'outils essentiels qui seront cruciaux pour la prise d'une telle décision. Par la suite, elle permettra aussi aux citoyens de se prononcer sur le développement futur de nos communautés au niveau environnemental, économique et communautaire.

Le 28 juin 2012, lors d'un point de presse, le comité élargi a partagé le travail initial accompli à date à la population. Il a été mentionné à cette occasion qu'à partir de l'automne, nous reprendrons le travail avec les consultations publiques.

Situation 2012 : La situation actuelle des D.S.L. et des municipalités impliquées dans notre projet de regroupement permettrait d'avoir une population de 6 365 et une assiette fiscale de 345 298 348 millions de dollars. Donc, nous formerions une nouvelle municipalité avec plus de pouvoir de négociation auprès des différents paliers gouvernementaux et avec une capacité financière beaucoup plus importante.

D.S.L./ Municipalités	Population 2011	Évaluation
Baie du Petit-Pokemouche	176	4 788 450\$
Chiasson-Savoy	466	16 541 788\$
Haut-Shippagan	272	9 051 250\$
Inkerman Centre	800	27 763 500\$
Landry Office	398	12 598 500\$
Paroisse de Shippagan (incluant Pointe-Brûlée)	230	9 611 300\$
Pointe-Sauvage	85	1 719 600\$
Pokemouche	518	33 530 300\$
Le Goulet	817	19 547 300\$
Shippagan	2 603	210 146 360\$
Total	6 365	345 298 348\$

Objectifs principaux : Un tel regroupement nous permettrait d'assurer le dynamisme, la santé et la durabilité de notre communauté et ce, pour tous les citoyens et citoyennes qui feront partie de cette nouvelle municipalité. Rallier nos forces communautaires nous permettrait :

- d'établir une structure plus représentative (droit de vote), plus efficace (décisions locales);
- d'augmenter nos capacités locales (assiette fiscale, infrastructures et services); et
- d'assurer le développement durable de tout le territoire (gestion améliorée).

2. LES CARACTÉRISTIQUES ET LES INTÉRÊTS COMMUNS

Les communautés de nos huit D.S.L. et les municipalités de Le Goulet et de Shippagan partagent plusieurs caractéristiques et intérêts communs. Une bonne gestion intégrée des trois volets (environnemental, économique et communautaire) s'avère essentielle pour le futur de notre belle région côtière.

Environnemental : Notre région côtière fait face à des défis environnementaux de taille qui devront être adressés au moyen d'une gestion appropriée (érosion, inondation et protection de l'eau potable). Nous devons unir nos capacités. Les D.S.L. et municipalités réunis seront mieux outillés pour travailler à la protection de notre milieu. Devenir une seule et même entité, nous permettra de développer une saine gestion du bassin versant de la rivière Pokemouche et des plans d'eau que nous partageons. Doter notre territoire d'un plan intégral d'aménagement pourra ainsi développer notre nouvelle communauté de façon plus ordonnée et protéger davantage la terre, l'eau et l'air de notre écosystème.

Économique : Les gens des D.S.L., du village et de la ville partagent déjà ensemble un leadership qui favorise le développement social et économique. Le bénévolat joue un rôle important et contribue à l'épanouissement de nos communautés. Les services tels que la police, les pompiers, la CAPA, la COGEDES, les écoles publiques, les services de consommation, ainsi que le même réseau routier sont présentement communs dans nos régions. Donc, l'incitation à vouloir se regrouper nous permettra de contrer la croissance constante des coûts et d'assurer notre développement futur qui devient de plus en plus complexe. Nous travaillerons conjointement à bâtir une communauté plus forte et plus prospère. Ceci pourrait représenter de meilleures sources de revenus et plus d'investissements au niveau des infrastructures déjà existantes ou nouvelles. Par le fait même, nous pourrions maintenir un taux de taxation au plus bas, ce qui pourrait attirer de nouvelles entreprises. C'est une opportunité unique qui nous permettrait de vivre une croissance commune et accessible en tant que regroupement, ce qui assurerait la création d'emplois et la sauvegarde de notre main-d'œuvre. Améliorer notre qualité de vie en région rurale pourrait nous offrir le potentiel :

- de développer notre communauté;
- de jouir d'une plus grande assiette fiscale;
- d'améliorer la prestation de nos services;
- d'offrir un pouvoir accru aux citoyens des D.S.L.;
- de conserver un taux de taxation viable et adéquat, voire plus équitable.

Communautaire (socio-culturel et sportif) : Nous partageons de nombreux services comme (l'aréna, la bibliothèque publique, le club de golf, le collège communautaire, les écoles publiques, l'Institut de recherche, la piscine, l'université, etc.). De façon naturelle, les régions impliquées dans ce projet forment déjà une communauté d'appartenance qui offre une panoplie de services et contribue au développement d'un esprit communautaire. Tisser les liens socio-culturels et sportifs, qui nous unissent, augmenterait notre force collective.

3. LES MOTIFS DE VOULOIR FORMER UNE NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Une municipalité, c'est la pierre d'assise de notre communauté et la fondation de notre vie quotidienne. C'est là que nous vivons, travaillons et élevons nos familles. Nous voulons assurer le développement durable de nos communautés c'est-à-dire : « *assurer un développement qui répond aux besoins des gens, sans compromettre l'avenir des prochaines générations* ». Par leurs positionnements géographiques, les D.S.L., ainsi que les deux municipalités impliquées dans cette démarche, ont toujours partagé la même histoire sans avoir de table conjointe pour développer un dialogue commun. Cela nous apporterait une motivation essentielle pour construire notre avenir ensemble grâce à un seul système de gouvernance locale. Une représentativité des D.S.L. et des municipalités, au sein d'un même conseil municipal, permettrait :

- des pratiques environnementales intelligentes qui sauraient profiter à tous afin de maintenir une diversité des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques;
- une gestion des finances plus saine au niveau des ressources humaines, de nos finances et de nos ressources matérielles; et
- une gamme plus complète des services publics au niveau des emplois, de l'éducation, des soins médicaux, des services sociaux et des logements.

Les D.S.L. et les municipalités sont aux prises avec de nombreux défis (environnemental, économique et communautaire), **mais il existe des solutions!** Il faut en sorte assumer un leadership pour faire progresser notre belle communauté. Il est très important de miser ensemble sur la **formation d'une nouvelle municipalité** :

- qui serait plus représentative;
- plus équitable;
- qui, par le fait même, apporterait une meilleure collaboration avec les leaders municipaux et provinciaux; et
- qui appliquerait des solutions.

4. LES BÉNÉFICES RECHERCHÉS AU SEIN DE LA FORMATION D'UNE PLUS GRANDE MUNICIPALITÉ

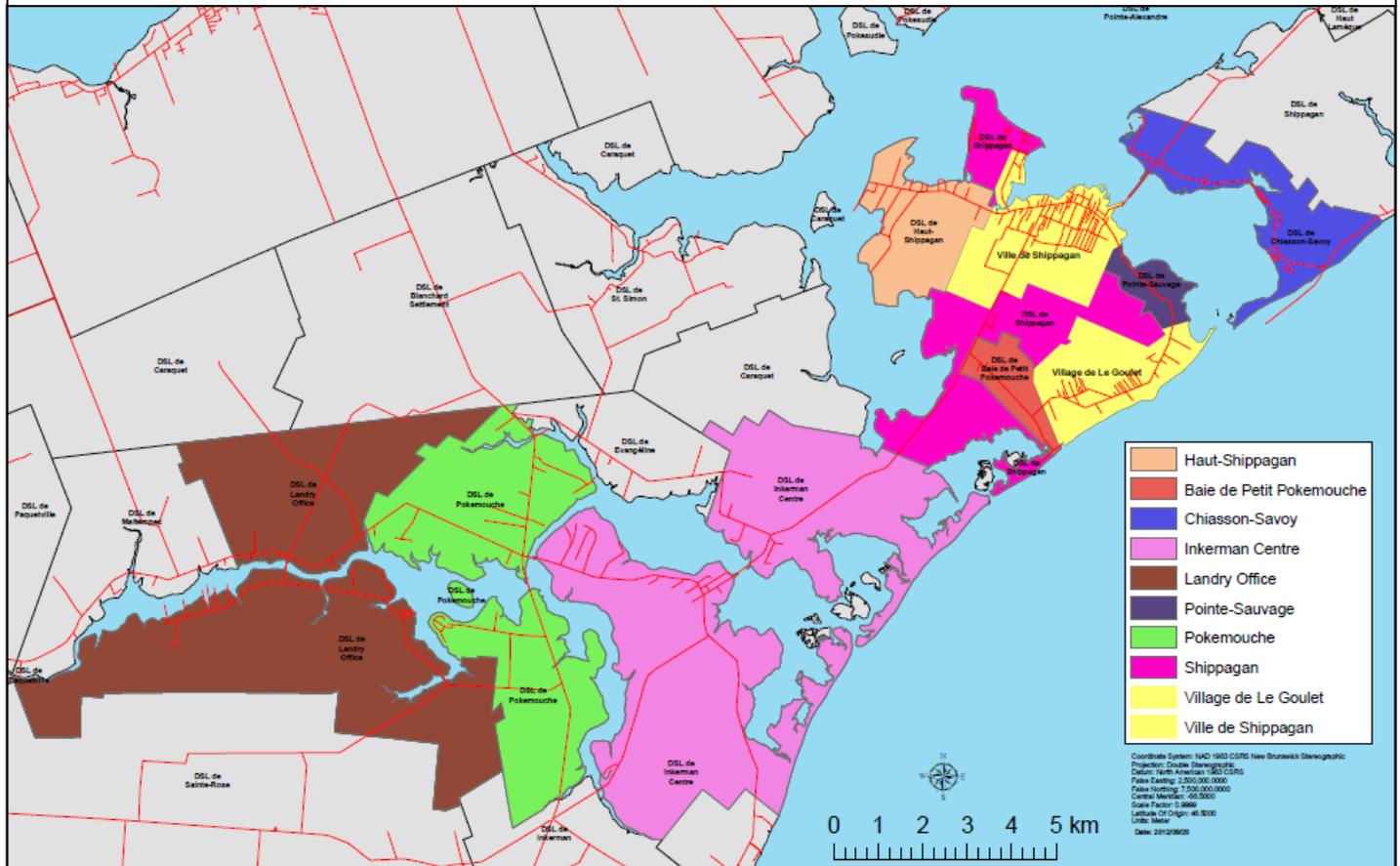
Les gens des D.S.L. et des municipalités profiteraient de plusieurs bénéfices qui viendraient améliorer leur qualité de vie comme par exemple :

- Établir des services publics de meilleure qualité, qui forment la base et le fondement de nos communautés;
- Accroître notre pouvoir et entrer dans la foulée des autres municipalités de la province qui ont déjà entamé un processus de regroupement;
- Permettre aux résidents des D.S.L. et des municipalités de mieux travailler ensemble à l'élaboration et à la diversification de stratégies de développement environnemental, économique et touristique;
- Partager les ressources actuelles, tant au niveau de la connaissance, qu'au niveau financier, matériel et d'infrastructures;
- Planifier adéquatement l'utilisation des terres en vue de s'assurer que les divers usages de celles-ci prennent place dans des endroits convenables pour la croissance et le développement désiré de la nouvelle municipalité;
- Accroître l'accessibilité aux programmes de financement (fédéral et provincial);
- Retenir les travailleurs et diminuer l'exode des jeunes;
- Maintenir un taux de taxation compétitif afin d'inciter les entreprises à vouloir s'installer dans notre région;
- Accroître le développement économique, afin de miser sur les petites et moyennes entreprises;
- Assurer un développement planifié de nos belles régions côtières, ainsi que de notre future communauté;
- Doter notre nouvelle municipalité d'une capacité et d'une base financière plus solide permettant de mieux répondre à nos besoins croissants;
- Établir un plan vert uniforme pour l'ensemble du territoire;
- S'attarder davantage aux changements climatiques, afin de réduire les effets néfastes, tel que l'augmentation du niveau de la mer, la qualité de nos nappes phréatiques et l'érosion des zones côtières;
- Créer des emplois verts, comme par exemple la conservation de l'énergie et l'aménagement urbain qui favorise la marche et le vélo. Il faut de nouveaux emplois verts publics dans la protection des sources et de la conservation de l'eau, la conservation et la production de l'énergie renouvelable à petite échelle et le recyclage;
- Permettre à la nouvelle municipalité d'être consultée avant tout nouveau développement. Ensemble nous pourrions voir à protéger davantage les services publics et la démocratie locale.

5. LES LIMITES GÉOGRAPHIQUES PROPOSÉES

Les communautés présentement impliquées dans le projet de regroupement sont les D.S.L. de Baie du Petit-Pokemouche, de Chiasson-Savoy, de Haut-Shippagan, d'Inkerman Centre, de Landry Office, de la Paroisse de Shippagan (incluant Pointe-Brûlée), de Pointe-Sauvage, de Pokemouche et des municipalités de Le Goulet et de Shippagan.

Projet de regroupement de 8 D.S.L., du Village de Le Goulet et de la Ville de Shippagan



6. LES PROCHAINES ÉTAPES

- Partage du sommaire de l'évaluation initiale de faisabilité du projet de regroupement;
- Consultations publiques pour les communautés impliquées dans le projet de regroupement;
- Requête pour la réalisation de l'étude de faisabilité du regroupement;
- Étude de faisabilité du regroupement en consultation avec la population;
- Rapport préliminaire de l'étude de faisabilité du regroupement;
- Confirmation des engagements du gouvernement;
- Distribution par la poste à chacune des résidences d'un sommaire du rapport préliminaire de l'étude de faisabilité du regroupement;
- Consultations publiques pour présenter le rapport préliminaire de l'étude de faisabilité à l'ensemble de la population impliquée dans le projet de regroupement;
- Compléter le rapport final de l'étude de faisabilité du regroupement à la lumière des consultations publiques;
- Distribution du rapport final de l'étude de faisabilité du regroupement et présentation au ministre des Gouvernements locaux;
- Plébiscite (vote) pour les gens des D.S.L. et prendre une résolution pour chacune des municipalités.

7. DATES DES CONSULTATIONS PUBLIQUES – Du 1^{er} au 18 octobre 2012

D.S.L./ Municipalités	Lieu	Date	Heure
Inkerman Centre	Centre Récréatif d'Inkerman	Lundi le 1er octobre	19h00
Paroisse de Shippagan (incluant Pointe-Brûlée)	UMCS* : Amphithéâtre Gisèle McGraw (local 143)	Mardi le 2 octobre	19h00
Shippagan	Club de l'Âge d'Or de Shippagan	Mercredi le 3 octobre	19h00
Haut-Shippagan	UMCS* : Amphithéâtre Gisèle McGraw (local 143)	Jeudi le 4 octobre	19h00
Pointe-Sauvage	UMCS* : Amphithéâtre Gisèle McGraw (local 143)	Mardi le 9 octobre	19h00
Le Goulet	Centre communautaire de Le Goulet	Mercredi le 10 octobre	19h00
Landry Office	Centre communautaire de Landry Office	Jeudi le 11 octobre	19h00
Baie du Petit-Pokemouche	UMCS* : Amphithéâtre Gisèle McGraw (local 143)	Mardi le 16 octobre	19h00
Pokemouche	École La Rivière de Pokemouche	Mercredi le 17 octobre	19h00
Chiasson-Savoy	UMCS* : Amphithéâtre Gisèle McGraw (local 143)	Jeudi le 18 octobre	19h00

*UMCS = Université de Moncton, Campus de Shippagan (UMCS).

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

This document is available in both official languages at www.gnb.ca/localgovernment